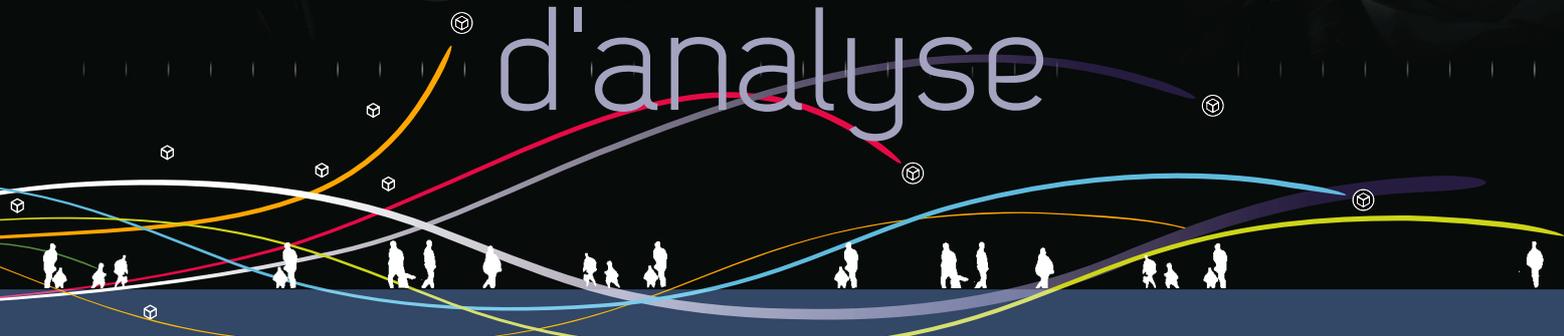




outils d'analyse



CARTOGRAPHIE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA

> COIFFURE, ESTHÉTIQUE – DONNÉES 2011

1^{RE} ÉDITION - OCTOBRE 2013



Cette cartographie régionale des effectifs en formation professionnelle s'inscrit dans le cadre de la démarche de suivi du contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Commanditée par la commission du CCREFP (comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle) dédiée au suivi et à l'évaluation du CPRDFP, cette cartographie constitue un outil de suivi du premier axe du contrat, celui de l'accès de tous à une première qualification et de l'élévation des niveaux de formation. Afin d'alimenter la réflexion sur les enjeux de complémentarité et d'articulation des différentes voies de formation, il est en effet apparu nécessaire aux acteurs engagés dans le CPRDFP de disposer d'une vision partagée des personnes qui accèdent à la formation professionnelle en région.

Le groupe technique multipartite (GTM), animé par l'ORM et chargé de mettre en œuvre les commandes de la commission de suivi et évaluation, a contribué à la réalisation de cet outil. Ce groupe de travail multipartenarial est composé des représentants techniques de l'ensemble des institutions parties prenantes du CPRDFP : Conseil régional, services déconcentrés de l'État, partenaires sociaux, Pôle emploi, OPCA et Opacif, Carif Espace compétences et Centre ressources illettrisme. Il constitue ainsi un espace de travail privilégié pour la mutualisation des données, étape centrale dans la construction de cette cartographie. L'enjeu de cette approche partenariale se situe notamment dans la mise en place d'une collecte de données régulière, pérenne et la plus exhaustive possible des effectifs en formation professionnelle dans les différentes voies et dispositifs observés. Ainsi, pour cette première version de la cartographie, basée sur les données 2011 (année de démarrage du CPRDFP), des données fiables et homogènes ont pu être collectées sur la formation initiale par voie scolaire et par apprentissage, la formation continue des demandeurs d'emploi et les contrats de professionnalisation. Des premières informations sur la VAE ont également pu être intégrées.

Destiné à être actualisé annuellement, cet outil de suivi pourra aussi évoluer en fonction des besoins. Le champ des données prises en compte a vocation à s'élargir. Ainsi, de nouveaux partenariats sont d'ores et déjà engagés avec les OPCA et Opacif pour collecter des données sur la formation continue des demandeurs d'emploi et des salariés, qui viendront enrichir la deuxième version de cette cartographie, basée sur les données 2012.

Afin d'alimenter les réflexions sur l'articulation entre développement économique et politiques de formation, cette cartographie est avant tout structurée par grandes filières de formation, selon la nomenclature régionale conçue par le GTM et partagée par les membres de la commission. Elle intègre également des déclinaisons par niveaux de formation, par zones d'emploi et par types de publics bénéficiaires des formations.

Cet outil est composé d'un cahier général, de 19 cahiers relatifs aux filières régionales de formation et d'un cahier par niveaux de formation. L'ensemble de ces documents est téléchargeable sur le site Internet de l'ORM : www.orm-paca.org.

Directeur de publication

Mario Barsamian

Chefs de projet

Adeline Petrovitch

Sonia Milliard

Équipe projet

Pauline Gay-Fragneaud

Benoît Prache

Georges Guiraud

Édition

1^{re} édition, octobre 2013

Mario BARSAMIAN

Président de l'ORM

CARTOGRAPHIE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA

> COIFFURE, ESTHÉTIQUE - DONNÉES 2011

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE LA CARTOGRAPHIE	7
CHAPITRE 2 : L'ESSENTIEL DE LA FILIÈRE.....	11
CHAPITRE 3 : EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA.....	13
CHAPITRE 4 : CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS EN FORMATION PROFESSIONNELLE.....	15
CHAPITRE 5 : RÉPARTITION TERRITORIALE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE.....	17
CHAPITRE 6 : ZOOM SUR LES EFFECTIFS EN FORMATION DE NIVEAUX V ET IV.....	20
CHAPITRE 7 : FORMATION INITIALE : MISE EN PERSPECTIVE DE LA VOIE SCOLAIRE ET DE L'APPRENTISSAGE	22
ANNEXE 1 : Composition des 19 filières régionales de formation	23
ANNEXE 2 : Liste des certifications prises en compte dans la cartographie	25

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE LA CARTOGRAPHIE

La cartographie des effectifs en formation professionnelle en Provence – Alpes – Côte d'Azur est issue d'une commande de la commission « Suivi, évaluation » du CPRDFP. Elle propose un état des lieux structuré des personnes qui accèdent à la formation professionnelle. Son but est d'alimenter la réflexion sur les enjeux de complémentarité et d'articulation des voies de formation. Il s'agit d'un outil de suivi du premier axe du CPRDFP, l'accès de tous à une première qualification et élévation des niveaux de formation. Son élaboration résulte d'un travail partenarial dans le cadre du groupe technique multipartite (GTM).

La cartographie des effectifs en formation professionnelle se compose de trois types de documents :

- **un cahier « toutes filières de formation »** présentant les données sur l'ensemble des filières de formation ;
- **des cahiers « filière de formation »**, correspondant aux 19 filières de formation définies au niveau régional, et présentant des données sur les effectifs en formation professionnelle par filière et proposant un traitement spécifique pour les niveaux V et IV ;
- **un cahier « niveaux de formation »** présentant les données par niveau de formation (niveau V, niveau IV, niveau III, niveaux II et I). Liste des 19 filières de formation régionales :

- | | |
|--|---|
| • 1NA01 - Sciences humaines appliquées | • 3NA11 - Commerce, vente |
| • 2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts | • 3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations |
| • 2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine | • 3NA13 - Travail social |
| • 2NA04 - Bâtiment, travaux publics | • 3NA14 - Santé |
| • 2NA05 - Moteurs et mécanique auto | • 3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme |
| • 2NA06 - Fonctions transversales de la production | • 3NA16 - Coiffure, esthétique |
| • 2NA07 - Formations industrielles | • 3NA17 - Communication, information et culture |
| • 2NA08 - Chimie, plasturgie | • 3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier |
| • 2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique | • 3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs |
| • 3NA10 - Transports, logistique | |

Le 1^{er} chiffre des numéros des filières de formation correspond aux grands domaines de spécialités de la nomenclature NSF :

- 1 : domaines généraux ;
- 2 : domaines de la production ;
- 3 : domaines des services.

Ces 19 filières de formation sont le résultat d'une construction partagée au sein du groupe technique multipartite au cours du 1^{er} trimestre 2013. Elles ont été conçues à partir des effectifs en formation et des certifications préparées en PACA relatives au champ de cette cartographie et constituent donc une nomenclature spécifique à la région.

Les regroupements de NSF (spécialités de formation) qui composent ces filières sont basés sur quatre critères :

- favoriser une logique de cohérence avec les OPCA et les branches professionnelles présentes en PACA ;
- prendre en compte le lien entre formation et métiers ;
- mettre en cohérence les diplômes constitutifs des différentes spécialités ;
- respecter les équilibres en matière de répartition des effectifs en formation professionnelle.

Cf. en annexe la composition des filières régionales de formation.

CHAMP DE LA CARTOGRAPHIE

Cette cartographie constitue un état des lieux régional structuré des personnes entrées dans une formation professionnelle visant une **certification professionnelle** reconnue (inscrite au répertoire national des certifications professionnelles [RNCP]).

Cette première version de la cartographie ne retient que certains diplômes professionnels du champ de l'enseignement supérieur. Il s'agit essentiellement des brevets de technicien supérieur (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT), licences professionnelles, masters professionnels (1 et 2), diplômes du secteur sanitaire et social et titres professionnels (identifiés comme étant « incontournables »).

Les titres homologués, les formations d'ingénieurs, les certificats de qualification professionnelle (CQP), les spécialisations d'initiative locale (SIL) n'ont pas été pris en compte.

Un travail complémentaire sur l'ensemble des diplômes du supérieur à visée professionnelle pourra être réalisé dans un second temps.

La liste des types de certification pris en compte pour chaque niveau dans cette cartographie est détaillée en annexe.

En tant qu'outil de suivi du CPRDFP, elle a vocation à couvrir l'ensemble du champ de la formation professionnelle **initiale et continue** des jeunes et des adultes, financée sur fonds publics et/ou paritaires.

Schéma des dispositifs de formation pris en compte dans la cartographie des effectifs en formation professionnelle



Dans cette première version, les données présentées portent sur l'année 2011 et relèvent des « dispositifs » suivants (hors données des OPCA et des plans de formation des entreprises) :

Formation initiale (FI) voie scolaire

→ Effectifs inscrits en dernière année de formation professionnelle en voie scolaire (dans les académies d'Aix-Marseille et de Nice), préparant un diplôme des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales.

Formation initiale (FI) apprentissage

→ Apprentis inscrits en dernière année de formation professionnelle dans les CFA de la région PACA préparant un diplôme des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la jeunesse et des sports, de la santé et des affaires sociales.

Formation continue (FC) des demandeurs d'emploi – Région, Pôle emploi, État, Agefiph

- Personnes ayant entamé une formation qualifiante dans le cadre :
- du Service public régional de formation permanente et d'apprentissage de la Région PACA ;
 - des actions de formation conventionnées (AFC) financées par Pôle emploi ;
 - des formations financées par l'État ou l'Agefiph au titre du marché « Publics spécifiques » et dispensées par l'AFPA PACA.

Contrats de professionnalisation

- Personnes ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise de la région PACA, enregistré par la Direccte PACA et dont l'action de formation vise l'acquisition d'une certification professionnelle qualifiante.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

- Dossiers recevables, passages devant un jury, validation totale ou partielle.

SOURCES

Sources ①

Formation initiale voie scolaire :

EN-DEPP (BCP), Draaf PACA, Drees – Traitement ORM.

Effectifs inscrits en dernière année durant l'année scolaire 2011-2012.

Formation initiale apprentissage :

Conseil régional PACA – Traitement ORM.

Effectifs apprentis inscrits en CFA au 31.12.2011.

Formation continue des demandeurs d'emploi :

Conseil régional PACA, DR AFPA, Pôle emploi PACA – Traitement ORM.

Effectifs entrés en formation qualifiante au cours de l'année civile 2011, dans le cadre du Service public de formation et d'apprentissage de la Région PACA ; d'une action de formation conventionnée (AFC) financée par Pôle emploi PACA ; d'une formation relevant du marché Public spécifique financé par l'État ou l'Agefiph (et dispensée par l'AFPA PACA).

Contrats de professionnalisation :

Dares, Direccte PACA – Traitement ORM.

Contrats de professionnalisation enregistrés au cours de l'année civile 2011.

PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES

- Le secret statistique a été appliqué sur les données des effectifs en formation présentées dans les tableaux. Ainsi les cases comprenant un effectif inférieur à 5 sont marquées d'un « s » sur la colonne des effectifs et sur celle des pourcentages quand il s'agit d'une répartition. Lorsqu'une seule case d'un tableau est soumise au secret statistique, il a été nécessaire d'appliquer un secret statistique induit (l'effectif le plus petit a été marqué d'un « s », afin de ne pas pouvoir retrouver l'effectif de la case soumis au secret statistique).
- Le « - » présent dans le tableau indique que l'effectif est égal à 0.

La multitude des sources de données nécessaires à la réalisation de cette cartographie des formations professionnelles nécessite quelques précautions dans l'usage et l'analyse des données.

-  **La cartographie repose uniquement sur les certifications professionnelles** identifiées comme telles et sur les **effectifs inscrits en dernière année de formation**. De ce fait, les données observées ne rendent pas compte de l'ensemble des actions de formation financées dans les différents dispositifs.
 -  **Les données des différents dispositifs ne peuvent pas être sommées**. Les périodes et les types d'observation des différents dispositifs ne sont en effet pas les mêmes : en formation initiale les effectifs sont comptabilisés à un instant t correspondant au début de l'année scolaire (période de référence pour ces dispositifs), alors qu'en formation continue sont observés des flux d'entrants sur une année civile.
 -  **Les données des dispositifs de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation ne sont pas strictement comparables**. Les données de ces deux dispositifs constituant l'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) ne permettent pas de faire une analyse comparative rigoureuse de l'usage de ces deux types de contrat par les employeurs. En effet, d'un côté, les effectifs de l'apprentissage présentés ici correspondent à une photographie au 31.12 des personnes inscrites dans un centre de formation des apprentis (données issues du Conseil régional PACA). De l'autre, les données sur les contrats de professionnalisation dénombrent le nombre de contrats enregistrés au cours d'une année (données issues de la Direccte).
 -  **La situation géographique des effectifs repose sur des ancrages territoriaux différents**. Pour les dispositifs de formation initiale (voie scolaire et apprentissage) ainsi que pour la formation continue des demandeurs d'emploi, l'ancrage territorial repose sur la localisation de sites de formation. Pour les contrats de professionnalisation, cette approche est impossible puisque les effectifs sont localisés grâce à l'implantation de l'employeur. Dans ce dispositif, certaines personnes peuvent être formées par un organisme de formation se situant en dehors de la région PACA.
-  L'analyse des données présentées dans cette cartographie doit être conduite avec précaution. Le croisement des différents indicateurs pour chaque dispositif permet d'analyser leurs spécificités et de les mettre en regard les uns des autres. Les effectifs bruts disponibles dans les tableaux permettent d'avoir des ordres de grandeur nécessaires pour relativiser ou confirmer les interprétations possibles.

CHAPITRE 2 : L'ESSENTIEL DE LA FILIERE

Grands volumes

Parmi les personnes préparant une certification professionnelle dans la filière de formation « Coiffure, esthétique », on dénombre en 2011 :

- 1 340 jeunes en apprentissage (en dernière année de formation) ;
 - 510 personnes en contrat de professionnalisation ;
 - 470 élèves ou étudiants dans la voie scolaire (en dernière année de formation) ;
 - 90 stagiaires de la formation continue des demandeurs d'emploi.
- Une filière qui rassemble 9 % des apprentis et 6 % des signataires d'un contrat de professionnalisation dans la région, mais seulement 1 % des formés dans les autres dispositifs.
- 4^e filière en nombre de formés quel que soit le dispositif en alternance ; avant-dernière filière en nombre d'élèves et d'étudiants au sein de la voie scolaire.

Cette synthèse peut être enrichie grâce au cahier toutes filières de formation et au cahier niveaux de formation.

Spécialités et niveaux

- Une filière composée uniquement de la spécialité de formation « Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes ».
- Au sein des dispositifs en alternance, une proportion de formés de niveau IV (principalement des BP) nettement supérieure à la part toutes filières confondues : 54 % contre 25 %, en apprentissage ; 89 % contre 21 %, en contrat de professionnalisation. *À noter la présence d'apprentis au niveau III préparant le brevet de maîtrise « Artisan coiffeur », qui n'ont pas été comptabilisés dans cette cartographie.*
- Au sein de la voie scolaire et de la formation continue des demandeurs d'emploi, les diplômes préparés sont majoritairement de niveau V (respectivement 85 % et 77 % des effectifs). Il s'agit surtout des CAP « Coiffure » et « Esthétique, cosmétique, parfumerie ».

Publics

- Une part des femmes dans la filière « Coiffure, esthétique » supérieure ou égale à 90 % quel que soit le dispositif.
- Dans l'ensemble des dispositifs à l'exception des contrats de professionnalisation, les hommes se concentrent plus que les femmes dans les formations de niveau V.
- Les formés de la filière « Coiffure, esthétique » globalement plus jeunes que dans l'ensemble des filières, notamment au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, où la part des moins de 26 ans atteint 60 % (contre 49 % toutes filières confondues).
- Les femmes plus jeunes que les hommes dans les dispositifs en alternance, mais plus âgées au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi.
- Une filière de formation très peu mobilisée par les travailleurs handicapés.

Répartition territoriale

- Une filière présente quasiment sur tout le territoire régional dans le cadre des contrats de professionnalisation (sauf à Briançon), avec une surreprésentation des zones d'emploi d'Aix-en-Provence, Toulon et Menton - Vallée de la Roya par rapport à la répartition des effectifs dans l'ensemble des filières.
- Des effectifs présents dans la moitié des zones d'emploi de la région en voie scolaire, et dans seulement 3 zones d'emploi en formation continue des demandeurs d'emploi.
- Une plus forte concentration des effectifs d'apprentis de la filière dans les zones d'emploi de Marseille-Aubagne et Nice (40 %) que dans l'ensemble des filières (32 %). Ces deux zones concentrent également près de 90 % des demandeurs d'emploi en formation dans la filière.
- Au sein de la voie scolaire et de la formation continue des demandeurs d'emploi, une filière qui représente moins de 5 % des formés quelle que soit la zone d'emploi.

- En apprentissage, une filière qui rassemble plus de 10 % des effectifs à Marseille-Aubagne, Istres-Martigues, Gap, Draguignan, Nice et Salon-de-Provence (dans cette dernière zone, un quart des apprentis préparent une certification de la filière « Coiffure, esthétique »).

Accès aux premiers niveaux de qualification sur les territoires

- Dans la filière « Coiffure, esthétique », les niveaux V et IV couvrent la totalité des effectifs en formation initiale (au sein de la voie scolaire comme de l'apprentissage) et la très grande majorité des effectifs en formation continue (plus de 90 % des formés quel que soit le dispositif).
- La part de la filière parmi les niveaux V et IV au plan régional s'élève à 12 % au sein de l'apprentissage et à 14 % au sein des contrats de professionnalisation.
- La filière représente plus de 20 % des formés aux niveaux V et IV dans les zones d'emploi de Nice et Salon-de-Provence, en apprentissage ; de Menton - Vallée de la Roya, Aix-en-Provence et Salon-de-Provence, en contrats de professionnalisation.

Mise en perspective de la voie scolaire et de l'apprentissage

- Une filière caractérisée par le plus important taux d'apprentissage au sein de la formation initiale : 74 % d'apprentis, contre 24 % toutes filières confondues.
- Parmi les niveaux V et IV, une part de l'apprentissage qui augmente avec le niveau, à l'inverse de ce que l'on constate dans l'ensemble des filières : 60 % d'apprentis au niveau V, contre 42 % toutes filières confondues, et 91 % au niveau IV contre 21 % toutes filières.
- Comme dans l'ensemble des filières, une part de l'apprentissage plus élevée chez les hommes que chez les femmes (respectivement 84 % et 73 %), mais avec un écart moindre que dans l'ensemble des filières (32 % et 16 %).
- Au sein de la formation initiale, une filière accessible uniquement par l'apprentissage dans 4 zones d'emploi parmi les 13 présentant des effectifs : Draguignan, Salon-de-Provence, Gap et Arles.
- Une part de l'apprentissage qui atteint 85 % dans les zones d'emploi de Nice et Aix-en-Provence.

CHAPITRE 3 : EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA

La filière de formation « Coiffure, esthétique » correspond à l'agrégat régional 3NA16, qui regroupe les diplômés inclus dans les spécialités de formation (NSF) suivantes :

336 - Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes.

Cet agrégat est constitué d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de deux branches professionnelles. Il préexistait dans la nomenclature de 2003.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SPÉCIALITÉ DE FORMATION

3NA16 - Coiffure, esthétique	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
336 - Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes	467	100 %	1 336	100 %	88	100 %	513	100 %
Total	467	100 %	1 336	100 %	88	100 %	513	100 %
Part de la filière de formation	1 %		9 %		1 %		6 %	
Rang de la filière de formation	18		4		14		4	

Sources ①.

Note de lecture : La filière « Coiffure, esthétique » dans le cadre de la formation initiale par voie scolaire forme 467 personnes soit 1 % des effectifs toutes filières confondues. Cette filière occupe le 18^e rang en termes d'effectifs.

Précaution méthodologique :

Les effectifs d'apprentis présentés ici ne prennent pas en compte le brevet de maîtrise (BM) « Artisan coiffeur », certification de niveau III de la Chambre des métiers et de l'artisanat. En 2011, 35 apprentis en dernière année préparaient cette certification en PACA.

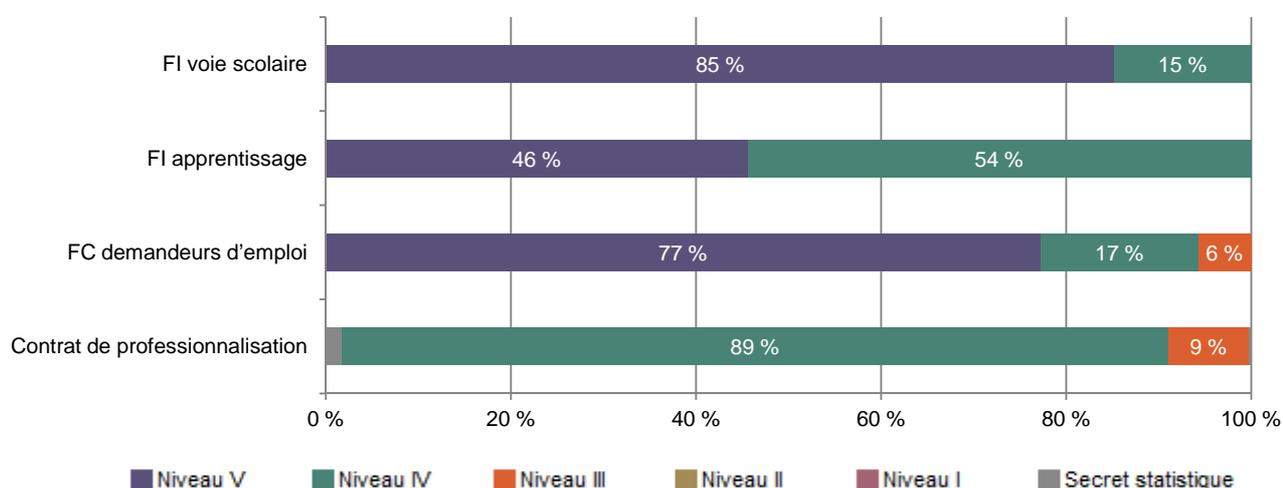
TABEAU 2 : RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU DE FORMATION

3NA16 - Coiffure, esthétique	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Niveau V	398	85 %	609	46 %	68	77 %	s	s
Niveau IV	69	15 %	727	54 %	15	17 %	458	89 %
Niveau III	-	-	-	-	5	6 %	45	9 %
Niveau II	-	-	-	-	-	-	s	s
Niveau I	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	467	100 %	1 336	100 %	88	100 %	513	100 %

Sources ①.

Note de lecture : dans le cadre de la formation initiale par voie scolaire, 85 % des effectifs de la filière de formation « Coiffure, esthétique » préparent une certification de niveau V, soit 398 personnes.

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU DE FORMATION



CHAPITRE 4 : CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

TABLEAU 3 : EFFECTIFS ET PART DES FEMMES PAR NIVEAU DE FORMATION

3NA16 - Coiffure, esthétique	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi (hors Pôle emploi)		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs femmes	Part femmes	Effectifs femmes	Part femmes	Effectifs femmes	Part femmes	Effectifs femmes	Part femmes
Niveau V	373	94 %	542	89 %	61	90 %	s	s
Niveau IV	69	100 %	658	91 %	14	93 %	416	91 %
Niveau III	-	-	-	-	5	100 %	40	89 %
Niveau II	-	-	-	-	-	-	s	s
Niveau I	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	442	95 %	1 200	90 %	80	91 %	466	91 %
Total toutes filières	25 711	55 %	4 768	32 %	6 520	48 %	4 726	53 %

Sources ①.

Note de lecture : dans le cadre de la formation initiale par voie scolaire, 94 % des personnes préparant une certification de niveau V dans la filière de formation « Coiffure, esthétique » sont des femmes. Cela représente 373 femmes.

TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR NIVEAU DE FORMATION

3NA16 - Coiffure, esthétique	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi (hors Pôle emploi)		Contrat de professionnalisation	
	Répartition femmes	Répartition hommes	Répartition femmes	Répartition hommes	Répartition femmes	Répartition hommes	Répartition femmes	Répartition hommes
Niveau V	84 %	100 %	45 %	49 %	76 %	88 %	2 %	-
Niveau IV	16 %	-	55 %	51 %	18 %	13 %	89 %	89 %
Niveau III	-	-	-	-	6 %	-	9 %	11 %
Niveau II	-	-	-	-	-	-	0 %	-
Niveau I	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Effectifs dans la filière	442	25	1 200	136	80	8	466	47

Sources ①.

Note de lecture : dans le cadre de la formation initiale par voie scolaire, 84 % des femmes en formation de la filière de formation « Coiffure, esthétique » visent une certification de niveau V. Chez les hommes, cette proportion est de 100 %.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE

3NA16 - Coiffure, esthétique	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi (hors Pôle emploi)		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Moins de 26 ans			1 325	99 %	53	60 %	473	92 %
De 26 à 44 ans		Données	11	1 %	28	32 %	40	8 %
45 ans et plus		non disponibles	-	-	7	8 %	-	-
Total			1 336	100 %	88	100 %	513	100 %

Sources ①.

Note de lecture : dans la filière de formation « Coiffure, esthétique », 99 % des apprentis ont moins de 26 ans, soit 1 325 apprentis.

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR TRANCHE D'ÂGE

3NA16 - Coiffure, esthétique	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi (hors Pôle emploi)		Contrat de professionnalisation	
	Répartition femmes	Répartition hommes	Répartition femmes	Répartition hommes	Répartition femmes	Répartition hommes	Répartition femmes	Répartition hommes
Moins de 26 ans			99 %	97 %	60 %	63 %	93 %	85 %
De 26 à 44 ans			1 %	3 %	31 %	38 %	7 %	15 %
45 ans et plus	Données non disponibles		-	-	9 %	-	-	-
Total			100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Effectifs dans la filière			1 200	136	80	8	466	47

Sources ①.

Note de lecture : dans le cadre de la formation continue des demandeurs d'emploi, 60 % des femmes en formation dans la filière « Coiffure, esthétique » ont moins de 26 ans. Cette proportion est de 63 % chez les hommes.

TABLEAU 7 : EFFECTIFS ET PART DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS PARMIS LES FORMÉS

3NA16 - Coiffure, esthétique	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi (hors Pôle emploi)		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part
Dans la filière	Données non disponibles		s	s	s	s	6	1,2 %
Dans l'ensemble des filières	Données non disponibles		67	0,5 %	837	6,1 %	143	1,6 %

Sources ①.

Note de lecture : dans l'ensemble des filières de formation, 6,1 % des demandeurs d'emploi en formation ont une reconnaissance de travailleur handicapé, soit 837 personnes.

CHAPITRE 5 : RÉPARTITION TERRITORIALE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

CARTE DES ZONES D'EMPLOI DE LA RÉGION PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR



TABLEAU 8 : RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE D'EMPLOI

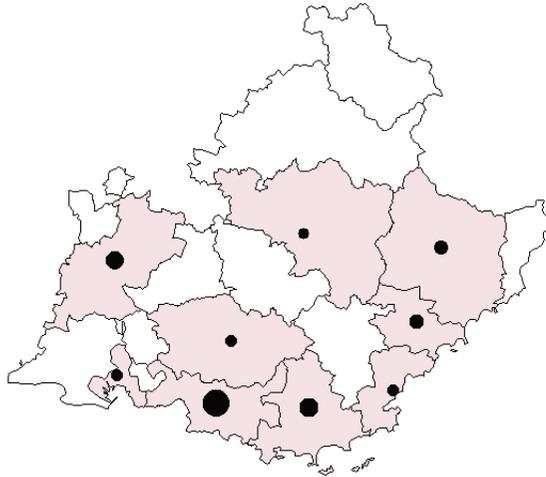
3NA16 - Coiffure, esthétique	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi (hors Pôle emploi)		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Aix-en-Provence	30	6 %	173	13 %	-	-	72	14 %
Arles	-	-	11	1 %	-	-	s	s
Avignon	62	13 %	169	13 %	-	-	44	9 %
Briançon	-	-	-	-	-	-	-	-
Cannes-Antibes	42	9 %	101	8 %	-	-	34	7 %
Cavaillon-Apt	-	-	-	-	-	-	5	1 %
Digne-les-Bains	24	5 %	42	3 %	-	-	s	s
Draguignan	-	-	77	6 %	-	-	s	s
Fréjus – Saint-Raphaël	31	7 %	-	-	-	-	19	4 %
Gap	-	-	33	2 %	-	-	s	s
Istres-Martigues	31	7 %	33	2 %	-	-	5	1 %
Manosque	-	-	-	-	-	-	s	s
Marseille-Aubagne	138	30 %	305	23 %	50	57 %	156	30 %
Menton – Vallée de la Roya	-	-	-	-	-	-	18	4 %
Nice	40	9 %	221	17 %	28	32 %	76	15 %
Orange	-	-	-	-	-	-	6	1 %
Salon-de-Provence	-	-	37	3 %	-	-	11	2 %
Toulon	69	15 %	134	10 %	10	11 %	55	11 %
Total PACA	467	100 %	1 336	100 %	88	100 %	513	100 %

Sources ①.

Note de lecture : dans le cadre de la formation initiale par voie scolaire, 30 % des personnes en formation de la filière « Coiffure, esthétique » se situent dans un établissement de la zone d'emploi de Marseille-Aubagne. Cela représente 138 personnes.

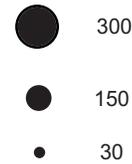
CARTE 1 : EFFECTIFS ET PART DE LA FILIÈRE PAR ZONE D'EMPLOI

Formation initiale voie scolaire*



Part régionale de la filière au sein de la formation initiale par voie scolaire : 1 % (467 personnes)

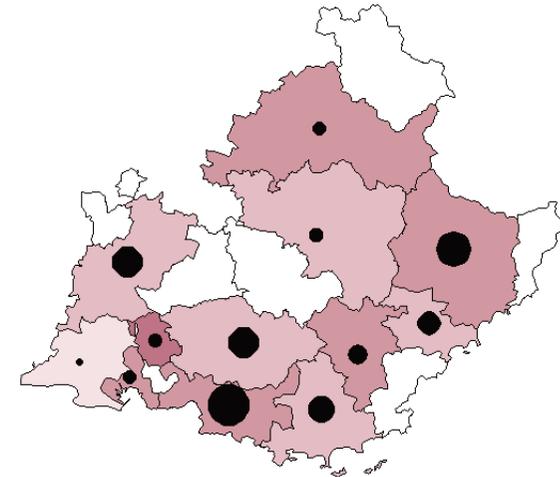
Effectifs de la filière



Part de la filière

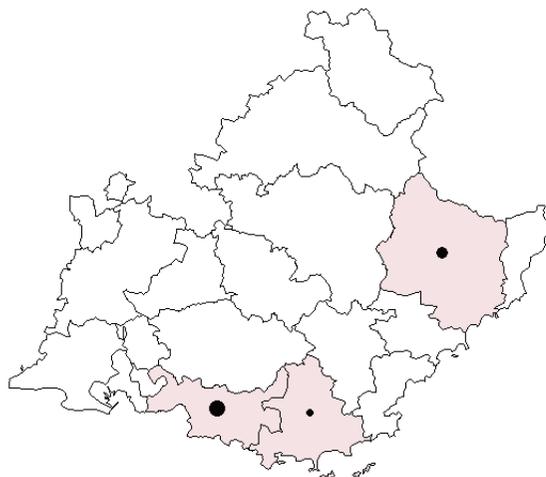


Formation initiale apprentissage*



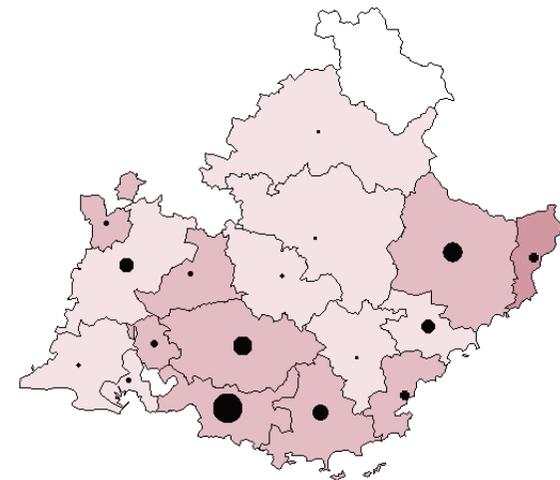
Part régionale de la filière au sein de la formation initiale par apprentissage : 9 % (1 336 personnes)

Formation continue des demandeurs d'emploi*



Part régionale de la filière au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi : 1 % (88 personnes)

Contrats de professionnalisation**



Part régionale de la filière au sein des contrats de professionnalisation : 6 % (513 personnes)

Ces deux indicateurs offrent une représentation de :

- la localisation géographique des effectifs en dernière année (cercles noirs) ;
- la part de la filière sur l'ensemble des formés de la zone d'emploi (aplats de couleurs).

Note de lecture :

- c'est dans la zone d'emploi de Marseille-Aubagne que les effectifs en formation initiale par voie scolaire dans la filière « Coiffure, esthétique » sont les plus importants ;
- dans cette zone, moins de 5 % des effectifs en formation initiale par voie scolaire se forment dans la filière « Coiffure, esthétique ».

* Localisation des effectifs au site de formation.

Sources ①.

** Localisation des effectifs au site de l'employeur.

CHAPITRE 6 : ZOOM SUR LES EFFECTIFS EN FORMATION DE NIVEAUX V ET IV

TABLEAU 9 : RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN FORMATION DE NIVEAUX V ET IV PAR ZONE D'EMPLOI

3NA16 - Coiffure, esthétique	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Aix-en-Provence	30	6 %	173	13 %	-	-	65	14 %
Arles	-	-	11	1 %	-	-	s	s
Avignon	62	13 %	169	13 %	-	-	40	9 %
Briançon	-	-	-	-	-	-	-	-
Cannes-Antibes	42	9 %	101	8 %	-	-	30	6 %
Cavaillon-Apt	-	-	-	-	-	-	5	1 %
Digne-les-Bains	24	5 %	42	3 %	-	-	s	s
Draguignan	-	-	77	6 %	-	-	s	s
Fréjus – Saint-Raphaël	31	7 %	-	-	-	-	19	4 %
Gap	-	-	33	2 %	-	-	s	s
Istres-Martigues	31	7 %	33	2 %	-	-	s	s
Manosque	-	-	-	-	-	-	s	s
Marseille-Aubagne	138	30 %	305	23 %	45	54 %	145	31 %
Menton – Vallée de la Roya	-	-	-	-	-	-	17	4 %
Nice	40	9 %	221	17 %	28	34 %	68	15 %
Orange	-	-	-	-	-	-	6	1 %
Salon-de-Provence	-	-	37	3 %	-	-	10	2 %
Toulon	69	15 %	134	10 %	10	12 %	46	10 %
Total PACA	467	100 %	1 336	100 %	83	100 %	467	100 %

Sources ①.

Note de lecture : dans le cadre de la formation initiale par voie scolaire, 30 % des personnes en formation de niveau V ou IV dans la filière « Coiffure, esthétique » se situent dans un établissement de la zone d'emploi de Marseille-Aubagne. Cela représente 138 personnes.

TABLEAU 10 : EFFECTIFS ET PART DES NIVEAUX V ET IV PAR ZONE D'EMPLOI

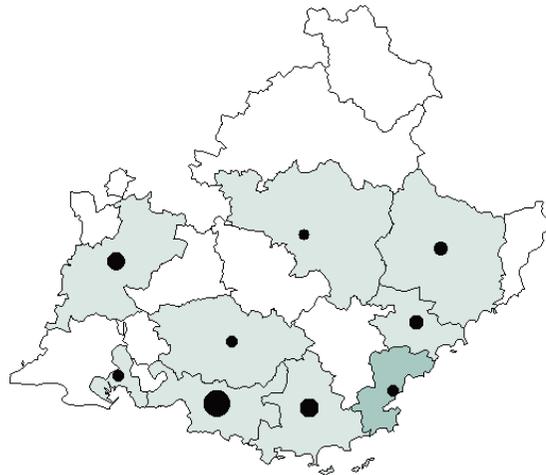
3NA16 - Coiffure, esthétique	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part
Aix-en-Provence	30	100 %	173	100 %	-	-	65	90 %
Arles	-	-	11	100 %	-	-	s	s
Avignon	62	100 %	169	100 %	-	-	40	91 %
Briançon	-	-	-	-	-	-	-	-
Cannes-Antibes	42	100 %	101	100 %	-	-	30	88 %
Cavaillon-Apt	-	-	-	-	-	-	5	100 %
Digne-les-Bains	24	100 %	42	100 %	-	-	s	s
Draguignan	-	-	77	100 %	-	-	s	s
Fréjus – Saint-Raphaël	31	100 %	-	-	-	-	19	100 %
Gap	-	-	33	100 %	-	-	s	s
Istres-Martigues	31	100 %	33	100 %	-	-	s	s
Manosque	-	-	-	-	-	-	s	s
Marseille-Aubagne	138	100 %	305	100 %	45	90 %	145	93 %
Menton – Vallée de la Roya	-	-	-	-	-	-	17	94 %
Nice	40	100 %	221	100 %	28	100 %	68	89 %
Orange	-	-	-	-	-	-	6	100 %
Salon-de-Provence	-	-	37	100 %	-	-	10	91 %
Toulon	69	100 %	134	100 %	10	100 %	46	84 %
Total PACA	467	100 %	1 336	100 %	83	94 %	467	91 %

Sources ①.

Note de lecture : dans le cadre de la formation initiale par voie scolaire, 100 % des personnes en formation dans la filière « Coiffure, esthétique » dans la zone d'emploi de Marseille-Aubagne préparent une certification de niveau V ou IV. Cela représente 138 personnes.

CARTE 2 : EFFECTIFS DES NIVEAUX V ET IV ET PART DE LA FILIÈRE PAR ZONE D'EMPLOI

Formation initiale voie scolaire*

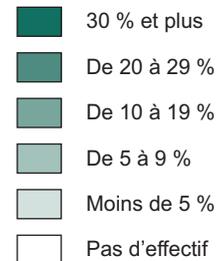


Part régionale de la filière parmi les niveaux V et IV en formation initiale par voie scolaire : 2 % (467 personnes)

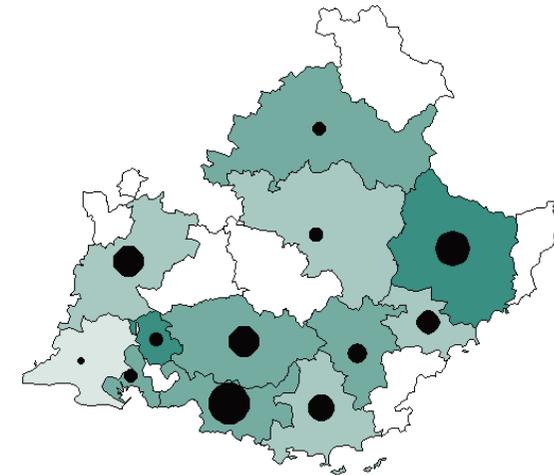
Effectifs des niveaux V et IV de la filière



Part de la filière parmi les niveaux V et IV

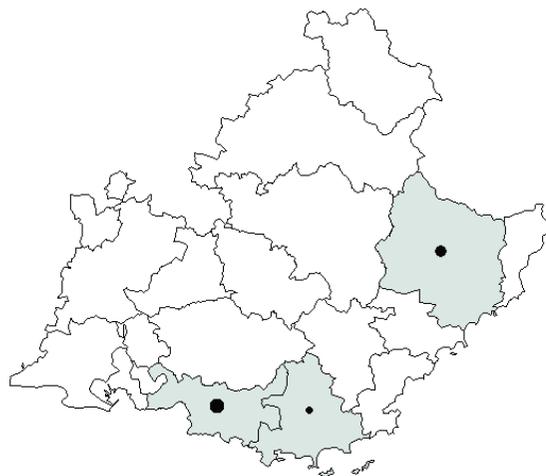


Formation initiale apprentissage*



Part régionale de la filière parmi les niveaux V et IV en formation initiale par apprentissage : 12 % (1 336 personnes)

Formation continue des demandeurs d'emploi*



Part régionale de la filière parmi les niveaux V et IV en formation continue des demandeurs d'emploi : 1 % (83 personnes)

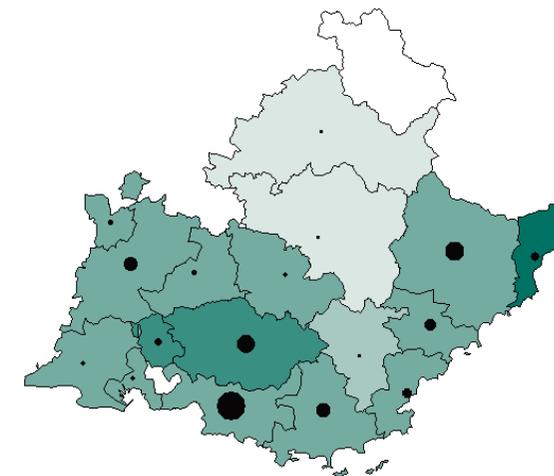
Ces deux indicateurs offrent une représentation de :

- la localisation géographique des effectifs préparant un diplôme de niveau V et IV inscrits en dernière année (cercles noirs) ;
- la part des certifications de niveaux V et IV de la filière sur l'ensemble des formés des niveaux V et IV de la zone d'emploi (aplats de couleurs).

Note de lecture :

- c'est dans la zone d'emploi de Marseille-Aubagne que les effectifs en formation initiale par voie scolaire de niveaux V et IV dans la filière « Coiffure, esthétique » sont les plus importants ;
- dans cette zone, moins de 5 % des effectifs en formation initiale par voie scolaire de niveaux V et IV se forment dans la filière « Coiffure, esthétique ».

Contrat de professionnalisation**



Part régionale de la filière parmi les niveaux V et IV en contrat de professionnalisation : 14 % (467 personnes)

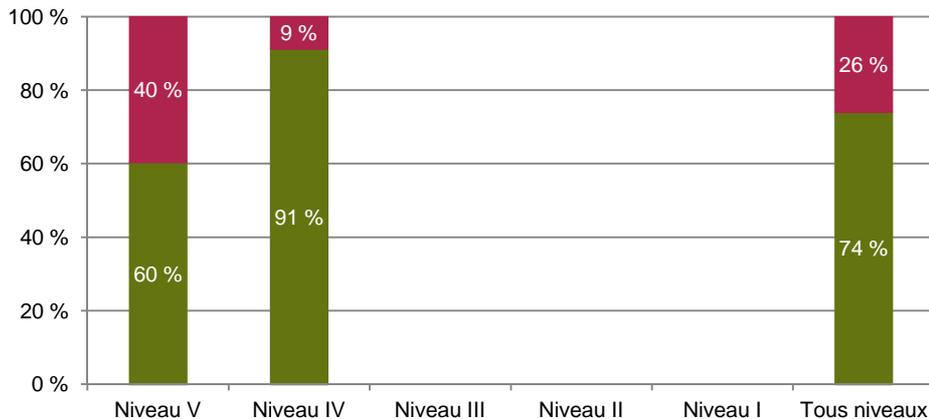
* Localisation des effectifs au site de formation.

Sources ①.

** Localisation des effectifs au site de l'employeur.

CHAPITRE 7 : FORMATION INITIALE – MISE EN PERSPECTIVE DE LA VOIE SCOLAIRE ET DE L'APPRENTISSAGE

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN FORMATION INITIALE SELON LA VOIE DE FORMATION PAR NIVEAU

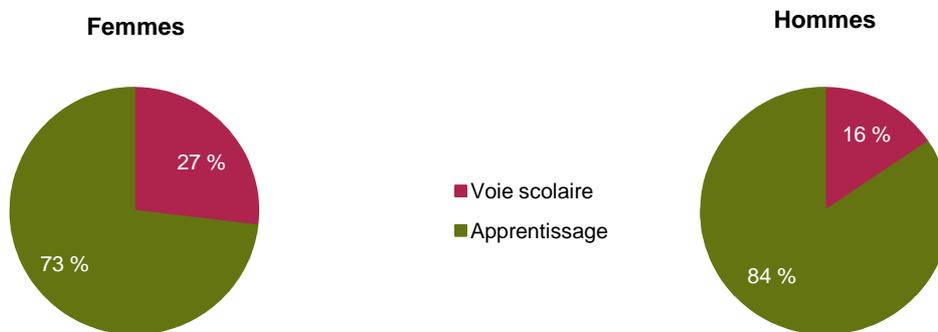


Sources ①.

Note de lecture : parmi les personnes préparant en formation initiale une certification de niveau V de la filière de formation « Coiffure, esthétique », 60 % le font par la voie de l'apprentissage et 40 % par la voie scolaire.

■ Voie scolaire
■ Apprentissage

GRAPHIQUE 3 : RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN FORMATION INITIALE SELON LA VOIE DE FORMATION PAR SEXE



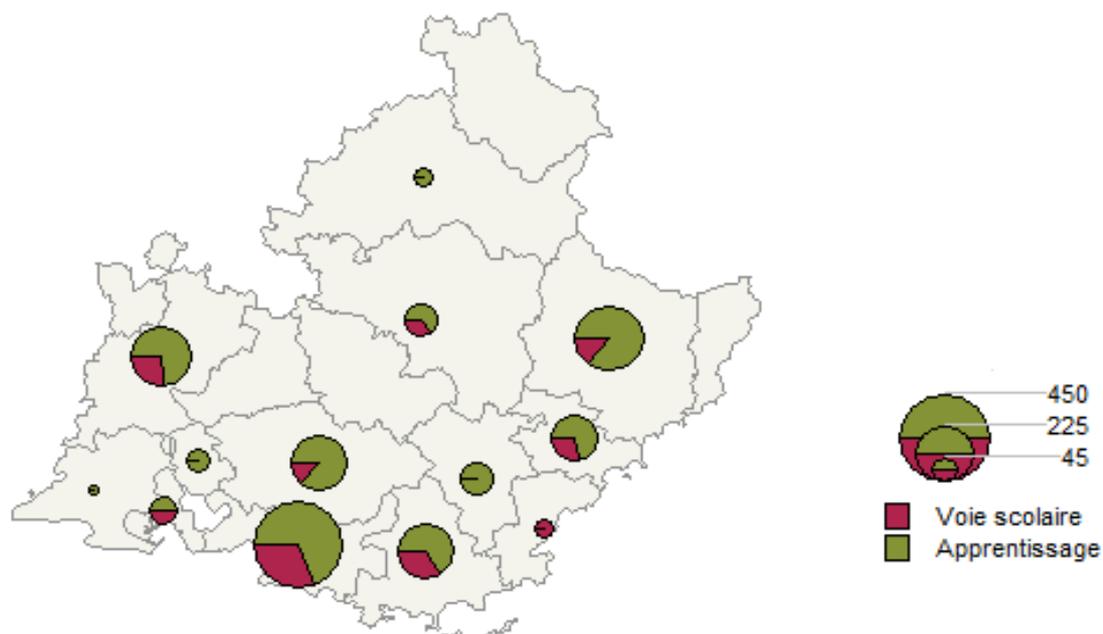
(Effectifs de femmes = 1 642)

(Effectifs de hommes = 161)

Sources ①.

Note de lecture : parmi les femmes en formation initiale dans la filière de formation « Coiffure, esthétique », 73 % sont des apprenties. Chez les hommes, cette proportion est de 84 %.

CARTE 3 : LOCALISATION DES EFFECTIFS EN FORMATION INITIALE SELON LA VOIE DE FORMATION PAR ZONE D'EMPLOI



Sources ①.

Note de lecture : c'est dans la zone d'emploi de Marseille-Aubagne que les effectifs en formation initiale sont les plus importants. La part de l'apprentissage y est moins élevée que dans la zone d'emploi de Nice.

ANNEXE 1 : COMPOSITION DES 19 FILIÈRES RÉGIONALES DE FORMATION

Agrégat	NSF	Commentaire
<p>1NA01 - Sciences humaines appliquées</p>	<p>120 - Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit 121 - Géographie 123 - Sciences sociales (y compris démographie et anthropologie) 124 - Psychologie 125 - Linguistique 127 - Philosophie, éthique et théologie</p>	<p>Cet agrégat correspond aux spécialités dites « générales » qui n'ont pas pu être rapprochées des spécialités des domaines technico-professionnels de la production ou des services. Pour rappel, les spécialités générales sont intégrées dans la cartographie des effectifs en formation professionnelle du fait de la prise en compte des formations de l'enseignement supérieur à visée professionnelle (<i>agrégats non existants dans la nomenclature 2003</i>). Il s'agit ici uniquement de masters professionnels. Ces formations concernent principalement le champ de la psychologie (psychologie sociale, psychologie clinique, neuropsychologie) et celui des sciences humaines (sciences économiques et politiques appliquées au management des organisations).</p>
<p>2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts</p>	<p>210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture 110 - Spécialités pluriscientifiques 118 - Sciences de la vie 211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...) 212 - Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaires) 213 - Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche 214 - Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sports)</p>	<p>Cet agrégat regroupe les formations visant l'ensemble des métiers du secteur agricole, de la nature et du vivant. Il correspond à l'agrégat de la nomenclature 2003, enrichi des spécialités générales (formations de l'enseignement supérieur) dédiées à la conduite de projet en agronomie. Il inclut aussi les formations aux métiers de l'aménagement paysager (importants effectifs en région), qui comprennent également des prestations de services telles que l'entretien des espaces verts qui relèvent du secteur tertiaire.</p>
<p>2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine</p>	<p>221 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine</p>	<p>Cet agrégat, constitué d'une seule NSF, regroupe des formations menant à des métiers qui s'exercent dans des secteurs différents : industrie agroalimentaire, artisanat (métiers de bouche), hôtellerie-restauration (cuisine) et commerce (vente en alimentation). Si cette diversité questionne la cohérence de l'agrégat au regard des acteurs économiques concernés, elle correspond toutefois à une logique de filière économique autour des produits alimentaires qui dépasse l'entrée sectorielle. <i>Cet agrégat préexistait dans la nomenclature 2003.</i></p>
<p>2NA04 - Bâtiment, travaux publics</p>	<p>230 - Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois 231 - Mines et carrières, génie civil, topographie 232 - Bâtiment : construction et couverture 233 - Bâtiment : finitions 234 - Travail du bois et de l'ameublement</p>	<p>Cet agrégat rassemble l'ensemble des formations visant les métiers du bâtiment et du génie civil. <i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i> La spécialité relative au travail du bois est intégrée dans cet agrégat. Elle a la spécificité de comprendre certaines formations à caractère artistique (ébénisterie, arts du bois, lutherie notamment).</p>
<p>2NA05 - Moteurs et mécanique auto</p>	<p>252 - Moteurs et mécanique auto</p>	<p>Cet agrégat est constitué d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini d'une branche professionnelle. <i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>2NA06 - Fonctions transversales de la production</p>	<p>227 - Énergie, génie climatique (y compris énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités : froid, climatisation, chauffage) 255 - Électricité, électronique (non compris automatismes, productique)</p>	<p>Cet agrégat regroupe les formations visant les fonctions « transversales » de la production, marquées par la polyvalence des professionnels qui s'insèrent dans le BTP comme dans l'industrie. <i>Cet agrégat n'existait pas dans la nomenclature 2003.</i></p>

<p>2NA07 - Formations industrielles</p>	<p>250 - Spécialités pluritechnologiques, mécanique-électricité (y compris maintenance mécano-électrique) 251 - Mécanique générale et de précision, usinage 253 - Mécanique aéronautique et spatiale 254 - Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque de bateau, cellule d'avion) 223 - Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non-ferreux) 201 - Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle) 200 - Technologies industrielles fondamentales (génie industriel et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle) 115 - Physique 209 - Spécialités non spécifiées du domaine 20 220 - Spécialités pluritechnologiques des transformations 226 - Papier, carton</p>	<p>Cet agrégat est constitué du rapprochement de l'ensemble des formations industrielles correspondant au champ de l'UIMM (mécanique, métallurgie, aéronautique, génie industriel), y compris les métiers de la maintenance. Les diplômes du supérieur dans la spécialité « Physique » sont inclus dans cet agrégat car ils relèvent du génie industriel (R&D).</p> <p>Il s'agit d'un <i>regroupement d'anciens agrégats de la nomenclature 2003</i> (structures métalliques, mécanique productive, spécialités pluritechnologiques de la production), dont les spécialités relatives à la chimie, plasturgie et la céramique ont été exclues.</p>
<p>2NA08 - Chimie, plasturgie</p>	<p>222 - Transformations chimiques et apparentés (y compris industrie pharmaceutique) 111 - Physique-chimie 112 - Chimie-biologie, biochimie 116 - Chimie 225 - Plasturgie, matériaux composites</p>	<p>Cet agrégat est constitué des formations dans le domaine de la chimie, plasturgie, qu'il s'agisse des diplômes visant les métiers de la production ou les fonctions de R&D (diplômes du supérieur). Ces spécialités industrielles ont été isolées car elles correspondent à des interlocuteurs économiques spécifiques (OPCA et branches professionnelles). <i>Cet agrégat n'existait pas dans la nomenclature 2003.</i></p>
<p>2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique</p>	<p>240 - Spécialités pluritechnologiques, matériaux souples 241 - Textile 242 - Habillement (y compris mode, couture) 243 - Cuirs et peaux 224 - Matériaux de construction, verre, céramique</p>	<p>Cet agrégat comprend en majorité des formations à caractère artistique, qu'elles visent les métiers de la mode ou les métiers de l'artisanat en céramique. C'est cette spécificité qui a prévalu au rapprochement de la spécialité « Matériaux de construction, verre, céramique » et de l'ancien agrégat de la nomenclature 2003 dédié aux matériaux souples.</p>
<p>3NA10 - Transports, logistique</p>	<p>311 - Transport, manutention, magasinage</p>	<p>Cet agrégat est constitué d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de plusieurs branches professionnelles. <i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>3NA11 - Commerce, vente</p>	<p>312 - Commerce, vente</p>	<p>Cet agrégat est constitué d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de plusieurs branches professionnelles. Ces formations représentent des effectifs importants en PACA. Elles visent une pluralité de métiers et d'activité : commerce de détail, grande distribution, e-commerce... <i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations</p>	<p>300 - Spécialités plurivalentes des services 310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités) 314 - Comptabilité, gestion 315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi 333 - Enseignement, formation 324 - Secrétariat, bureautique 136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales 326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données 114 - Mathématiques 128 - Droit, sciences politiques</p>	<p>Cet agrégat regroupe les spécialités relevant des fonctions supports de l'activité des entreprises et des administrations, qu'elles soient externalisées ou internalisées. Il s'agit des fonctions de gestion et administration (y compris RH, formation, traduction). Il comprend également des formations visant des services à technicité plus élevée (informatique, statistiques, appui juridique). <i>Ces spécialités étaient dispersées dans plusieurs agrégats de la nomenclature de 2003.</i></p>

<p>3NA13 - Travail social</p>	<p>330 - Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales 332 - Travail social</p>	<p><i>Associé à la santé dans la nomenclature de 2003, cet agrégat isole désormais les formations relatives au travail social.</i> Il regroupe ainsi les diplômes des écoles du secteur sanitaire et social (auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique, éducateur spécialisé, assistant de service social...) et les autres certifications se rapportant au champ du social (petite enfance, carrières sanitaires et sociales, économie sociale et familiale...).</p>
<p>3NA14 - Santé</p>	<p>331 - Santé</p>	<p><i>Associé au travail social dans la nomenclature de 2003, cet agrégat isole désormais les formations relatives à la santé, spécifiques par le caractère réglementé des métiers auxquels elles conduisent. Il regroupe ainsi les diplômes des écoles du secteur sanitaire et social (aide-soignant, infirmier, auxiliaire de puériculture...) et les autres certifications se rapportant au champ de la santé (préparateur en pharmacie, analyse de biologie médicale...).</i></p>
<p>3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme</p>	<p>334 - Accueil, hôtellerie, tourisme</p>	<p>Cet agrégat est constitué d'une seule NSF qui regroupe les formations du champ de l'hôtellerie-restauration (accueil, réception, service, gestion hôtelière...) ainsi que du tourisme (conseil, animation touristique, vente de produits touristiques, et des diplômes du supérieur relatifs au management de projet touristique, à l'économie du tourisme...).</p> <p><i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>3NA16 - Coiffure, esthétique</p>	<p>336 - Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes</p>	<p>Cet agrégat est constitué d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de deux branches professionnelles.</p> <p><i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>3NA17 - Communication, information et culture</p>	<p>320 - Spécialités plurivalentes de la communication 321 - Journalisme et communication (y compris communication graphique et publicité) 322 - Techniques de l'imprimerie et de l'édition 323 - Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle 130 - Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes 132 - Arts plastiques 133 - Musique, arts du spectacle 134 - Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes 325 - Documentation, bibliothèques, administrations des données 131 - Français, littérature et civilisation françaises 342 - Protection et développement du patrimoine culturel</p>	<p>Cet agrégat isole les spécialités qui relèvent des fonctions de communication et d'information quel qu'en soit le support (papier, image, son...). Les spécialités « générales » à caractère artistique et culturel ont été intégrées dans cet agrégat du fait de leur proximité avec les formations des domaines technico-professionnels relatives à la photo, au cinéma, au spectacle vivant, à la musique... Ceci est renforcé par la cohérence en termes d'OPCA représentatif de l'ensemble de ces activités : AFDAS.</p> <p>La gestion du patrimoine culturel (médiation culturelle, protection...) est également contenue dans cet agrégat.</p> <p><i>Dans la nomenclature de 2003, la majorité de ces spécialités étaient regroupées avec d'autres spécialités des échanges et de la gestion.</i></p>
<p>3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier</p>	<p>313 - Finances, banque, assurances 122 - Économie 345 - Application des droits et statuts des personnes</p>	<p>Les formations visant les métiers de la finance, banque, assurance ont été isolées des autres fonctions des échanges et de la gestion car elles relèvent de branches professionnelles bien identifiées. Les diplômés liés à l'immobilier sont représentés dans cet agrégat. Les autres spécialités comprenant des diplômés liés à la gestion du patrimoine financier et immobilier ont également été intégrées dans cet agrégat.</p>
<p>3NA19 - Services aux personnes et aux collectivités et activités de loisirs</p>	<p>335 - Animation culturelle, sportive et de loisirs 340 - Spécialités plurivalentes des services à la collectivité 341 - Aménagement du territoire, développement, urbanisme 343 - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement 117 - Sciences de la terre 113 - Sciences naturelles (biologie-géologie) 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)</p>	<p><i>Par rapport à la nomenclature de 2003, cet agrégat a été recentré autour de deux axes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les services aux collectivités : protection de l'environnement (y compris les fonctions de R&D), aménagement du territoire, nettoyage, surveillance... • Les services aux personnes et activités de loisirs : sécurité, animation culturelle, sportive et de loisirs.

ANNEXE 2 : LISTE DES CERTIFICATIONS PRISES EN COMPTE DANS LA CARTOGRAPHIE

Niveau V	<ul style="list-style-type: none"> Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (Bapaat) Brevet d'études professionnelles (BEP) Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) Brevet professionnel agricole (BPA) Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) Certification de spécialisation de niveau V (CS5) Certificat technique des métiers (CTM) Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau V Mention complémentaire de niveau V (MC5) Titre de formation professionnelle maritime de niveau V (TFPM V) Titre professionnel de niveau V (TP V)
Niveau IV	<ul style="list-style-type: none"> Baccalauréat professionnel en 3 ans (bac pro) Baccalauréat professionnel agricole en 3 ans (bac pro agri) Brevet d'État d'éducateur sportif 1^{er} degré (BEES 1) Brevet des métiers (BM) Brevet des métiers d'art (BMA) Brevet professionnel (BP) Brevet professionnel en 3 ans Brevet d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) Brevet de technicien (BT) Brevet technique des métiers en 3 ans (BTM) Certificat de spécialisation de niveau IV (CS4) Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau IV Diplôme de technicien (DT) Mention complémentaire de niveau IV (MC4) Titre de formation professionnelle maritime de niveau IV (TFPM IV) Titre professionnel de niveau IV (TP IV)
Niveau III	<ul style="list-style-type: none"> Brevet de technicien supérieur (BTS) Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Diplôme d'État de niveau III (DE3) Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau III Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (Deust) Diplôme des métiers d'art (DMA) Diplôme national de technicien supérieur (DNTS) Diplôme universitaire de technologie (DUT) Spécialité post-diplôme d'État de niveau III Titre professionnel de niveau III (TP III)
Niveau II	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme de comptabilité et gestion (DCG) Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau II Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport de niveau II (DESJEPS) Diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) Licence professionnelle Master professionnel 1 Titre professionnel de niveau II (TP II)
Niveau I	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau 1 Diplôme supérieur de comptabilité et gestion (DSCG) Master professionnel 2

Dernières publications de l'ORM

L'observation des discriminations
dans l'emploi et la formation en PACA
> Actes de la 1^{re} journée régionale
du 7 décembre 2012
Collection *Études*, n° 22
Septembre 2013

L'inscription territoriale
de l'apprentissage en PACA
Collection *Mémo*, n° 58
Septembre 2013

Les métiers en « tension » :
qu'en est-il en PACA ?
Collection *Questions métiers*, n° 3 et Annexe
Septembre 2013

Des pistes pour accompagner
la transition formation-emploi
Collection *Mémo*, n° 57
Juillet 2013

Les discriminations en question –
Semestriel n° 2
Collection *Les périodiques des missions*
Juillet 2013

Économie verte en PACA :
quels effets sur l'emploi ?
Collection *Questions métiers*, n° 2
Juillet 2013

Territoires et qualifications
> Analyse de la relation formation-emploi
sur les 18 zones d'emploi de la région
Provence – Alpes – Côte d'Azur
Collection *Outils d'analyse*, n° 15
2^e édition – Juin 2013

Tableau de bord Secteur & Métiers sanitaire
et social en Provence – Alpes – Côte d'Azur
Collection *En ligne*
Le bulletin du sanitaire et social, n° 8
Avril 2013

« Expérimentation locale pour l'insertion
territorialisée des étudiants »,
Rapport d'évaluation
Hors collection
Février 2013

CETTE PUBLICATION A ÉTÉ RÉALISÉE DANS LE CADRE DE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Observatoire Régional des Métiers

41, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - Fax 04 96 11 56 59 - E-mail info@orm-paca.org

Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : www.orm-paca.org